

**DONNEES SUR LES OBJECTIFS
DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES A
PARTIR DE SER ***

(*SER=source d'énergie renouvelable)

Objectifs 2030 - Europe

- réduire émission de gaz à effet de serre de 40% (par rapport 1990)
- monter à 32% la part des énergies vertes dans la consommation finale d'énergie
- Améliorer l'efficacité énergétique de 32,35 %
- Réaliser une interconnexion d'au moins 15% des réseaux électriques

L'éolien en Belgique (*)

(* source- APERE- Observatoire éolien)

1162 éoliennes installées (2013 Mw)

274 éoliennes en mer (1178 Mw)
505 éoliennes en Flandre (1141 Mw)
383 éoliennes en Wallonie (872 Mw)

Objectif 2020 - du Gouvernement Wallon

(directive 2009/28/CE – objectif 2020)

Fin 2020 la production d'électricité de source éolienne
doit être de **2437 Gwh**
soit une capacité
installée de **1150 Mw**

Situation fin 06/2018

872 Mw installés

A réaliser avant fin 2020

278 Mw

(1150-872=278)

soit l'équivalent de

90 éoliennes

(de 3 Mw de puissance)